



Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

COMMUNICATION

communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

La Chrysalide maintient son label de qualité en médecine et soins palliatifs

Le service de médecine et soins palliatifs RHNe-La Chrysalide a obtenu en mai dernier le renouvellement de sa certification délivrée par l'Association suisse pour la qualité en soins palliatifs (Qualité Palliative).

La Chrysalide a obtenu le 12 mai 2026 sa recertification par l'Association suisse pour la qualité en soins palliatifs (Qualité Palliative). Ce label constitue le standard de référence pour les centres et unités spécialisés en soins palliatifs en Suisse. Déjà obtenu en 2016 puis en 2021, il atteste une nouvelle fois de la qualité des prestations fournies et permet à La Chrysalide de conserver son statut de centre de référence pour les soins palliatifs stationnaires spécialisés de la région BEJUNE.

Le 25 février 2026, les auditrices et auditeurs ont évalué le fonctionnement du service au regard de 56 critères portant notamment sur la qualité des prestations, le travail interprofessionnel, le respect des droits des patientes et des patients, la formation ainsi que la gestion des événements indésirables. Située à La Chaux-de-Fonds, La Chrysalide a satisfait à 132 des 150 critères évalués, témoignant du haut niveau de qualité de ses prestations et de son organisation. La certification est valable pour une durée de cinq ans. Le prochain audit est prévu en 2031.

La Chrysalide en bref

La Chrysalide a été créée par décision du Grand Conseil neuchâtelois le 20 novembre 1996 et a ouvert ses portes le 1er octobre 1998. Intégrée au Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) en janvier 2006, elle est aujourd'hui l'unité de référence cantonale en médecine et soins palliatifs spécialisés. Elle dispose de 12 lits et prend en charge des personnes présentant des situations cliniques complexes nécessitant une expertise interdisciplinaire. Chaque année, près de 180 personnes y sont accueillies, pour une durée moyenne de séjour d'environ 21 jours.

Qu'est-ce qu'une unité hospitalière de médecine palliative ?

La médecine palliative hospitalière est une discipline médicale spécialisée qui accompagne les personnes atteintes d'une maladie grave, évolutive et incurable lorsque leurs besoins deviennent particulièrement complexes. Son objectif est d'améliorer leur qualité de vie en soulageant la douleur et les autres symptômes, tout en offrant un accompagnement global interdisciplinaire aux personnes soignées comme à leurs proches.

Les unités de médecine palliative accueillent des personnes atteintes notamment de cancers, de maladies neurologiques, cardiaques, respiratoires ou d'autres maladies chroniques e stade avancé.

Contrairement à une idée largement répandue, une unité de médecine palliative n'est pas exclusivement un lieu de fin de vie. Sa mission consiste également à stabiliser l'état de santé des personnes hospitalisées, à optimiser leur qualité de vie et, lorsque cela est possible, à organiser leur retour à domicile ou leur transfert vers un autre lieu de soins ou de vie. Ainsi, toutes les personnes admises n'y décèdent pas : 15 à 20 % d'entre elles poursuivent leur parcours de soins dans leur environnement habituel ou dans une autre structure adaptée après leur hospitalisation.

« Le renouvellement de cette certification récompense l'engagement quotidien de l'ensemble de l'équipe interprofessionnelle. Au-delà de la reconnaissance de la qualité des soins, il confirme notre volonté d'offrir aux personnes atteintes d'une maladie grave un accompagnement spécialisé, humain et fondé sur les meilleures pratiques. »

Neuchâtel, le 30 juin 2026

La Dresse Amorim, médecin cheffe de service, répond à vos questions au 032 713 30 44